



Le **POULS** du SIIAL



Notre solidarité au  de l'action syndicale
'avenir de nos professions

Volume 4, numéro 1, 9 janvier 2012

Mot du président

Bonne année !

Au nom du conseil d'administration et en mon nom, je souhaite à toutes et tous une bonne année 2012 et particulièrement de la santé.

L'année 2012 sera riche en activité de toute sorte sur le plan syndical. Tout d'abord, il y aura le suivi des décisions du Congrès pour lesquelles nous avons déjà entamé des discussions pour les actualiser. Ensuite, la mise en place du projet de poste d'agent(e) syndical(e) itinérant(e) qui a pour but d'optimiser le service aux membres. De plus, nous nous engagerons, entre autres, dans le suivi des horaires atypiques, les réorganisations en CLSC, la négociation locale, les revendications contre le partenariat public-privé (PPP) en CHSLD. Il ne faut pas oublier la mise en place du plan d'action de la FSQ « Solitaire à Solidaires » et la préparation du Congrès de la CSQ.

Par ailleurs, nous aurons à surveiller les impacts possibles suite aux démissions de plusieurs directeurs au CSSS de Laval (DRH, DG, DGA, DSP, etc.). Une année encore une fois bien remplie! Je vous invite, si vous avez le goût de vous impliquer, à nous contacter. Il y a de grands défis qui vous attendent selon votre disponibilité.

Jean-François Caron

En vrac ...



INFO-RETRAITE - Session de formation

Vous prévoyez prendre votre retraite d'ici le 31 décembre 2016?

L'A.R.E.Q., organisme affilié à la CSQ, offre une session de formation vous aidant à mieux planifier votre retraite, les 23 et 24 mars 2012 à Laval. Pour plus d'informations sur cette session, veuillez communiquer avec nous au (450) 686-6871 poste 21

Rappel - Poste-projet d'agent(e) itinérant(e)

Toute personne intéressée à ce poste peut poser sa candidature jusqu'au **13 janvier 2012** en déposant son formulaire dûment complété au siège social du SIIAL au 1800, boul. Le Corbusier, bureau 126 ou en le télécopiant au 450-686-6012. Le conseil d'administration fera le choix de la candidate ou du candidat qui sera confirmé en assemblée générale des personnes déléguées.

Vous trouverez le formulaire de mise en candidature ainsi qu'une description détaillée des rôles et responsabilités sur notre site WEB au www.siiial.com.

Le SIIAL en action ...

Nouveaux comités et rencontres de commissions

Maintenant que le Congrès a adopté les amendements proposés pour les statuts, le conseil d'administration doit mettre en place de nouveaux comités, à savoir, les comités des secteurs d'activités et le comité en santé et sécurité au travail (SST).

Comité secteurs d'activités

L'objectif des comités de secteurs est de faire connaître leur réalité-terrain. Les représentants du centre hospitalier, des centres d'hébergement et des CLSC-CARL seront conviés à se réunir pour identifier les problématiques propres à leur milieu. Des recommandations seront par la suite émises au conseil d'administration.

Comité SST

Le comité SST sera composé de six personnes provenant de tous les milieux. Le mandat de ce comité sera de conseiller le Conseil d'administration quant aux priorités, aux actions de prévention et de formation en SST. Ce comité devra aussi contribuer à l'information et à la sensibilisation des membres en SST.

Commissions

De plus, les statuts prévoyaient déjà des rencontres pour les commissions infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires. Des débats intéressants sont à prévoir puisque de grands enjeux se dessinent pour les professions que nous représentons. Ceux-ci sont d'ailleurs souvent abordés par nos ordres professionnels dont le rôle est de protéger le public. Du côté syndical, nous sommes en droit de nous questionner quant à leurs intentions en regard de nos professions et de l'avenir de celles-ci.

Nous espérons que ces nouveaux comités et les rencontres des commissions nous permettront d'être encore plus près des membres.

Jean-François Caron

Le SIIAL vous souhaite santé, bonheur et sérénité pour la nouvelle année.



Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)

1800, boul. Le Corbusier, bureau 126, Laval (Québec) H7S 2K1

Téléphone : (450) 686-6871 - Télécopieur (450) 686-6012

directiongenerale@siiial.com - www.siiial.com

Sur le terrain ...

Horaires atypiques

Depuis plusieurs mois déjà, le SIIIAL est sollicité par les membres pour l'instauration d'horaires atypiques (12 heures). Des rencontres entre le personnel de l'urgence, du RC Nord-Est (débordement) et du module naissance nous ont permis de valider leur réel intérêt à un tel projet. Le SIIIAL a pu ainsi présenter à l'employeur certains éléments qui devaient se retrouver dans un projet d'entente. Après plusieurs échanges entre les parties, une proposition d'entente pour un **projet pilote** d'horaires atypiques (12 heures les fins de semaine) a été rédigée pour les départements de l'Urgence et du RC Nord-Est.

Assemblée générale extraordinaire

Tous les membres du SIIIAL ont été convoqués à une assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 20 décembre à la Cité de la Santé. Le SIIIAL a procédé à trois rencontres pour présenter les modalités de l'entente et pour répondre aux questions s'y rattachant. Les membres qui ont répondu à l'appel se sont prononcés en faveur du projet pilote des horaires atypiques (12 heures les fins de semaine) dans une proportion de 64 %.

Les horaires atypiques = volontariat

Pour les gens qui n'ont pu se présenter aux rencontres, il est important de noter que l'adhésion aux horaires atypiques est **volontaire** et que cela constitue le principe de base de l'entente. En aucun cas, l'employeur ne peut contraindre une personne salariée à y adhérer ou l'empêcher de s'y désister. La principale raison pour laquelle le SIIIAL a participé à l'élaboration de cette entente est qu'il s'agissait d'une demande provenant des membres. La conciliation famille-travail, la réduction du temps supplémentaire et la diminution de la fréquence des fins de semaine de travail sont les principaux objectifs visés.

Sachez que le SIIIAL sera présent activement dans tout le processus d'évaluation du projet pilote. Nous saurons en tirer les conclusions nécessaires concernant la défense, le développement et la préservation de vos intérêts.

Le projet pilote pourra se mettre en branle dès la fin janvier 2012 dans les deux centres d'activités concernés, et ce, pour une période de 9 mois.

Pour toute autre question relative à cette entente, vous êtes invités à communiquer avec le syndicat qui se fera un plaisir d'y répondre.

Les équipes dédiées : un projet pilote reconduit !

Il y a maintenant plus d'un an, les discussions débutaient entre le syndicat et l'employeur concernant les équipes volantes dédiées.

Meilleure organisation du travail

La mise en place à la Cité de la Santé de ces nouvelles équipes d'infirmières a contribué positivement à l'organisation du travail pour les quarts de soir et de nuit. Effectivement, les postes d'équipe volante dédiée sont comblés sans difficulté.

Équipes dédiées d'infirmières auxiliaires

Comme prévu, le déploiement des équipes dédiées pour les infirmières auxiliaires à l'extérieur de la Cité de la Santé débutera sous peu. Dans un contexte de projet pilote, il y aura création de postes d'équipe dédiée pour les centres d'hébergement dès le premier affichage de 2012.

Deux secteurs

Pour le moment, deux postes d'équipe volante seront mis sur pied, l'un pour le secteur Est, l'autre pour l'Ouest. Le premier secteur regroupera les centres d'hébergement Idola-St-Jean, La Pinière et Fernand-Larocque. Le deuxième secteur comprendra les centres d'hébergement Ste-Dorothee et Rose-de-Lima.

D'ici la prochaine année, le projet d'équipe volante dédiée, en ce qui concerne les infirmières et infirmières auxiliaires, s'étalera à l'ensemble du CSSSL.

Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez communiquer avec le syndicat.

Qui est-ce ?



Gabriel, stagiaire au SIIIAL...

Au cours des 14 dernières semaines, j'ai eu la chance de faire mon stage en relations du travail au Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL CSQ).

La chose que j'en retiens le plus est incontestablement l'expérience professionnelle de qualité que j'y ai acquise. Tous les mandats et situations dans lesquels j'ai été impliqué m'ont permis de m'imprégner du rôle du conseiller en relations du travail. J'ai eu la chance de travailler avec une équipe dynamique, qualifiée, respectueuse et d'un grand support. Du début à la fin de mon stage, j'ai pu bénéficier d'une volonté constante des intervenants à me fournir les outils et conseils nécessaires à un apprentissage de qualité supérieure. J'ai grandement apprécié le degré d'implication auquel j'ai eu droit et j'ai vraiment l'impression d'avoir contribué à l'organisation de façon concrète. J'ai conclu mon stage avec en main un bagage professionnel exceptionnel et une incroyable expérience de travail. Le stage au SIIIAL m'a aussi permis de confirmer mon désir de travailler en relations du travail et a sans aucun doute contribué au développement de ma carrière future.

Je tiens à remercier toutes les personnes avec qui j'ai eu la chance de travailler : le président du SIIIAL, Jean-François Caron, qui m'a donné l'opportunité d'intégrer son équipe, tous les membres du conseil d'administration et le personnel du SIIIAL. Un merci particulier à l'équipe des relations du travail, à savoir, Louise Beaulieu, Patricia Granger, les conseillers Marilyn Gagnon-Huot et Francis Gilbert, mon maître de stage. Ce dernier a été un mentor et un collègue exceptionnel qui a su m'enseigner les rouages du métier avec un professionnalisme hors pair et une démarche pédagogique de grande qualité.

Je voudrais aussi vous remercier, vous, les membres de m'avoir accepté dans votre quotidien au travail. Sachez que vous faites un travail extraordinaire et que vous êtes une ressource inestimable et précieuse pour l'ensemble de la société québécoise.

Cordialement,
Gabriel Potvin-Beaudoin, Stagiaire en relations du travail au SIIIAL
Relations Industrielles - Université de Montréal

Rédactrice en chef : Isabelle Dumaine, coordonnatrice de la consolidation

Mise en page et correction : Marlène Anderson et Francine Lortie, secrétaires

Autres collaborateurs : Jean-François Caron, président, Gabriel Potvin-Beaudoin et Francis Gilbert, conseillers